

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

ENNAKL AUTOMOBILES

Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P:129



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (2ème trimestre 2020)

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2020 :

Désignation	2ème Trimestre 2020	2ème Trimestre 2019	AU 30/06/2020 (**)	Au 30/06/2019 (**)	Au 31/12/2019 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	68 273 766	110 781 473	139 413 098	187 340 116	408 758 375
Coût d'achat des marchandises vendues	57 664 721	94 849 926	114 769 383	159 427 724	344 424 945
Charges financières (****)	1 439 335	610 144	1 882 936	1 233 650	5 362 058
Produits financiers	5 050 299	8 935 977	5 686 387	8 993 557	9 341 585
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	11 610 773	-1 094 323	11 266 519
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	150	178	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	25	27
Masse salariale	3 811 609	5 613 075	7 483 876	8 992 713	19 261 941
Effectif fin de période			301	329	312

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 30/06/2020 a atteint 139,413 MD contre 187,340 MD au 30/06/2019, soit une régression de 25.58%. Cette baisse est justifiée par la répercussion de la période de confinement général imposé par les autorités tunisiennes durant la crise sanitaire. Toutefois, une reprise de l'activité a été constatée durant les mois de mai et de juin, grâce à un plan de relance efficace, qui a permis à la société *d'atténuer cette baisse et de retrouver un niveau d'activité normal*.
- La masse salariale au 30/06/2020 a atteint 7,483 MD contre 8,992 MD au 30/06/2019, soit une régression de 16.78%.
- Une amélioration de La trésorerie nette de la société passant de d'un solde négatif de 1,094 MD au 30/06/2019 à un excédent de la trésorerie de 11,610 MD au 30/06/2020
- La baisse des produits financiers de 36.77% est justifiée par la non-constatation des dividendes en 2020 après la décision de la banque centrale Tunisienne de suspendre la distribution des dividendes pour les banques et les établissements financiers.
- En conformité avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019, exigeant des sociétés cotées en bourse de séparer les fonctions de Directeur Général et de Président du conseil d'administration, le conseil d'administration du 24 juin 2020, a nommé M. Abdellatif HAMAM président du conseil d'administration et il a confirmé M. Ibrahim DEBACHE en qualité de Directeur Général de la société.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.